

Afin de vous soutenir dans votre profession d'assistants maternels, vous souhaitez solliciter une aide financière de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet pour amortir le remplacement du matériel nécessaire à votre activité.

Conditions et engagements des bénéficiaires :

- Être agréé par la PMI (Conseil départemental), seul ou en MAM (Maison d'Assistants Maternels)
- Exercer sur le territoire Airvaudais-Val du Thouet (Airvault, Assais-les-Jumeaux, Availles-Thouarsais, Boussais, Irais, Le Chillou, Louin, Maisontiers et Saint-Loup-Lamairé)
- Avoir débuté son activité il y a minimum 2 mois et s'engager à rester dans la profession minimum 2 ans
- S'engager à être en contact régulier avec le Relais Petite Enfance du Centre Socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet
- S'engager à appliquer la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- Être référencé sur le site www.monenfant.fr et renseigner la rubrique des disponibilités d'accueil
- La demande doit être déposée au plus tard le 1^{er} décembre 2026

En cas de non-respect des engagements, le bénéficiaire devra restituer les sommes perçues.

Matériel éligible :

- Matériel de puériculture destiné à améliorer les conditions d'accueil (chaise haute, table à langer, poussette, etc.), neuf ou d'occasion conforme aux normes NF
- Matériel nécessaire à l'exercice de la fonction d'assistant maternel (chauffe biberon, poubelle anti-odeur, thermomètre, etc.)
- Matériel de sécurisation des espaces extérieurs* dédié à l'accueil des enfants (portillon, barrières, etc.) sur préconisations de la PMI (fournir préconisation écrite)
- Matériel éducatif et culturel (jeux, livres, etc.) neuf ou occasion sur présentation de justificatif

Exclusion : frais de formation, frais de transport, achat de matériel de bureau et papèterie.

Montant et conditions de l'aide aux assistants maternels :

80 % des frais engagés TTC, forfait dans la limite de :

- 200 € pour une primo installation
- 400 € pour un agrément supplémentaire ou renouvellement d'agrément
- 200 € quand aucun changement de situation professionnelle

**Fournir la pièce justificative correspondante (Cf point 4 du formulaire)*

1 Assistants maternels :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse électronique :

Etes-vous inscrit sur le site de www.monenfant.fr ? * OUI NON

Date de votre premier agrément* :

Date de renouvellement de votre dernier agrément : *

Combien d'enfants avez-vous en garde régulière ? Accueil périscolaire ? Accueil d'enfant en situation d'handicap ?

.....
.....
.....

Où exercez-vous votre activité professionnelle ?

A domicile

En MAM dans ce cas indiquer le nom de la MAM :

Participez-vous aux services du Relais Petite Enfance du CSC AVT ? OUI NON

Si oui, a quelle fréquence ?

2 Votre projet

Dans quel projet s'inscrit votre demande d'aide financière ? Développez en quelques lignes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La demande correspond à :

- Une primo installation
- Un Agrément supplémentaire *
- Renouvellement d'agrément *
- Aucun changement de situation professionnelle

**Fournir la pièce justificative correspondante (Cf point 4 du formulaire)*

3 Demande de subvention pour acquisition de matériel :

Thème	Désignation et quantité	Tarif TTC
Puériculture		
Exercice de la fonction d'assistant maternel		
Sécurisation des espaces extérieurs		
Educatifs et culturels		
Total		

4 Pièces justificatives à fournir pour une demande d'aide financière

- Le formulaire de demande dûment complété
- Un justificatif de dépense ou copie des factures acquittées (de moins de 6 mois)
- Une copie de l'agrément en cours de validité
- La copie du contrat de travail en cours ou des deux premiers bulletins de salaire délivrés par un employeur
- Un relevé d'identité bancaire
- Une copie du référencement sur le site www.monenfant.fr et une copie de la rubrique renseignée des disponibilités d'accueil

**Fournir la pièce justificative correspondante (Cf point 4 du formulaire)*

5 Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e).....

domicilé(e)

certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints.

Je m'engage à rester dans la profession minimum 2 ans sur le territoire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et à restituer l'aide financière accordée par la collectivité en cas de non-respect de mes obligations.

A....., le.....

Signature :

6 Validation de la demande par le service de la CCAVT **(cadre réservé uniquement à l'administration)**

Dépenses éligibles / Montant retenu	
Montant maximum éligible de la subvention	200 € <input type="checkbox"/> 400 € <input type="checkbox"/>
Montant de la subvention proposée par le service

Proposition à soumettre au Conseil Communautaire en date du :

Montant accordé par la CCAVT :

**Fournir la pièce justificative correspondante (Cf point 4 du formulaire)*